

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

R85362 - AAMSET

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	3 476 623	61	2 987 558	61	489 065	16
dont à l'exportation : 16 776						
Production vendue (biens et services)	2 191 307	39	1 885 169	39	306 138	16
dont à l'exportation : 33 561		1				
Montant net du chiffre d'affaires	5 667 930	100	4 872 727	100	795 203	16
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	9 333				9 333	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	-537		4 274		-4 811	-113
Autres produits	53		4 358		-4 305	-99
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	5 676 779	100	4 881 360	100	795 420	16
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	2 997 257	53	2 543 650	52	453 607	18
Variation de stocks	46 248	1	-141 133	-3	187 382	133
Achats de matières premières et autres approvisionnements	4 977		2 004		2 973	148
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	287 133	5	206 074	4	81 058	39
Impôts, taxes et versements assimilés	31 106	1	26 373	1	4 733	18
Salaires et traitements	1 060 412	19	930 963	19	129 449	14
Charges sociales	415 381	7	396 299	8	19 081	5
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amort.	28 989	1	23 199		5 790	25
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	38 244	1			38 244	
Dotations aux provisions						
Autres charges	6 685		277		6 407	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	4 916 431	87	3 987 707	82	928 724	23
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	760 348	13	893 653	18	-133 305	-15
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

R85362 - AAMSET

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	3 298		3 414		-116	-3
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	3 298		3 414		-116	-3
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	192		300		-108	-36
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	192		300		-108	-36
RÉSULTAT FINANCIER	3 106		3 114		-8	
RÉSULTAT COURANT avant impôts	763 454	13	896 767	18	-133 313	-15
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	112		13 218		-13 106	-99
Sur opérations en capital	25 500		356 910	7	-331 410	-93
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges			107		-107	-100
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	25 612		370 235	8	-344 623	-93
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion			751		-751	-100
Sur opérations en capital	24 820		425 359	9	-400 539	-94
Dot. amortissements, dépréciations, prov.	370		2 565		-2 195	-86
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	25 190		428 675	9	-403 485	-94
RESULTAT EXCEPTIONNEL	422		-58 441	-1	58 863	101
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	187 480	3	218 219	4	-30 739	-14
TOTAL DES PRODUITS	5 705 690	101	5 255 008	108	450 681	9
TOTAL DES CHARGES	5 129 293	90	4 634 901	95	494 392	11
Bénéfice ou Perte	576 396	10	620 107	13	-43 711	-7

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées



certifié conforme
[Signature]

COMPTES ANNUELS

2022

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

AAMSET

5 rue Ambroise Thomas

75009 PARIS-09

SIRET : 44339961300043

FL3COM

Société d'Expertise Comptable Inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris

REVIG COLISEE - ESPACE LUCA 75008 PARIS-08

Tél : 0972123800

E-mail : contact@fl3com.fr

RT

SOMMAIRE

R85362 - AAMSET

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMPTES ANNUELS

Attestation	3
Bilan - Actif	4
Bilan - Passif	5
Compte de résultat synthétique	6
Compte de résultat synthétique	7
	8

ANNEXE COMPTABLE

Annexe des comptes annuels	9
	10

DETAIL DES COMPTES

Bilan - Actif détaillé	29
Bilan - Passif détaillé	30
Compte de résultat détaillé	37
	40

ETATS DE GESTION

Soldes Intermédiaires de Gestion	44
Soldes Intermédiaires de Gestion détaillés	45
Liste des immobilisations	46
Etat des emprunts	49
	52

IMPRIMES FISCAUX

Réel Normal	53
	54

M

COMPTES ANNUELS

ATTESTATION

R85362 - AAMSET

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

AAMSET

Pour l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 19/12/2020, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil National de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	3 895 812 €
Chiffre d'affaires	5 667 930 €
Résultat net comptable	576 396 €

Fait à Paris,
Le 22/04/2023.

Florence LAINEE,
Expert-comptable.

BILAN - ACTIF

R85362 - AAMSET

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/22	Valeurs nettes au 31/12/21	Variation	
			en valeur	en %
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)	57 422	57 422		
Autres immobilisations incorporelles	3 438		3 438	
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillag. indus				
Autres immobilisations corporelles	67 059	78 955	-11 896	-15
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	151 820	151 820		
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés/activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	39 900	27 220	12 680	47
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	319 639	315 417	4 222	1
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	237 658	283 907	-46 248	-16
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances clients et comptes rattachés (3)	799 877	843 356	-43 479	-5
Autres (3)	41 535	28 882	12 653	44
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	526 051	601 834	-75 783	-13
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 932 937	1 370 881	562 056	41
Charges constatées d'avance(3)	38 115	3 826	34 288	896
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 576 173	3 132 686	443 488	14
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	3 895 812	3 448 103	447 709	13

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

30 513

RC

BILAN - PASSIF

R85362 - AAMSET

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PASSIF	Valeurs au 31/12/22	Valeurs au 31/12/21	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 400 000)	400 000	400 000		
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	40 000	40 000		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	1 844 711	1 371 454	473 257	35
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	576 396	620 107	-43 711	-7
SITUATION NETTE	2 861 108	2 431 561	429 546	18
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 861 108	2 431 561	429 546	18
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Empr. et dettes aup. des établiss. de crédit (2)	12 599	29 737	-17 138	-58
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Avances et acptes recus sur cdes en cours	37 570	29 952	7 618	25
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	307 975	172 288	135 688	79
Dettes fiscales et sociales	505 368	639 329	-133 961	-21
Dettes immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	6 396	9 699	-3 303	-34
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	164 795	135 537	29 259	22
TOTAL DETTES	1 034 705	1 016 542	18 163	2
Ecarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	3 895 812	3 448 103	447 709	13

(1) Dont à plus d'un an

1 206

42 547

(1) Dont à moins d'un an

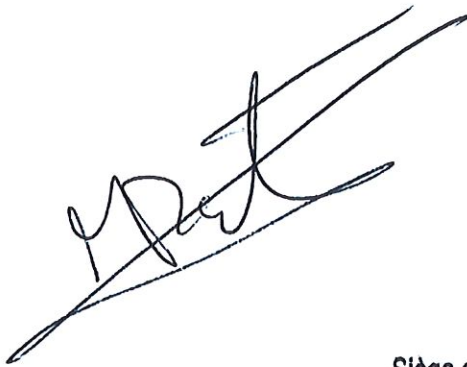
995 928

973 995

(2) Dont concours bancaires courants et soldes crédit. de banques

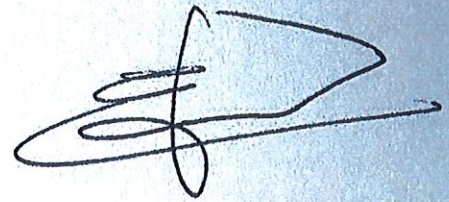
(3) Dont emprunts participatifs

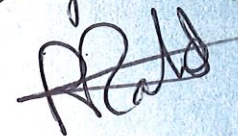
RR



AAMSET
Société par actions simplifiée
au capital de 400 000 €uros

Siège social : 5, rue Ambroise Thomas, 75009 PARIS
R.C.S PARIS B 443 399 613



certifié conforme


**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 JUIN 2023**

**APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2022
AFFECTATION DU RESULTAT**

Procès-verbal de délibération

Le 29 juin 2023, à 14 heures, les actionnaires de la société AAMSET, société anonyme par actions simplifiée, au capital de 400 000 €, se sont réunis au siège social de la société, en Assemblée Générale, à la suite de la convocation qui leur a été faite par mail envoyée par le président.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée, à leur entrée, par les actionnaires présents.

Monsieur Rodolphe Ratié préside la séance.

Monsieur Mike Jourdre actionnaire présents et acceptant, est appelé aux fonctions de scrutateurs.

Monsieur Mathias Ratié est désigné comme secrétaire de séance.

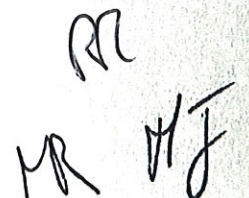
Après avoir constaté la composition du bureau, monsieur le président communique à l'Assemblée la feuille de présence dont il résulte que la majorité requise du capital social est légalement présente et qu'elle peut valablement délibérer.

Le président met à la disposition des actionnaires :

- la copie du mail de convocation à l'assemblée
- la feuille de présence certifiée exacte par les membres du bureau
- Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022
- le rapport de gestion du président
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée

Le président demande qu'il soit donné acte de ce que l'ensemble des documents prévus par la loi et les statuts ont été communiqués ou tenus à leur disposition au siège social, dans les conditions et délais prévus par la loi.

L'assemblée des actionnaires lui donne acte de ces déclarations.



Le président rappelle l'ordre du jour de l'assemblée :

- Rapport de gestion du Président sur l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Approbation de ces rapports et examen des comptes annuels ;
- Approbation d'un nouvel actionnaire
- Affectation du résultat
- Pouvoirs pour formalités

Lecture est ensuite donnée du rapport du président

Le président déclare alors la discussion ouverte.

Après échange de vues, plus personne ne demandant la parole, le président met successivement aux voix les résolutions proposées :

PREMIERE RESOLUTION

Après avoir entendu le rapport de gestion du président, l'assemblée approuve les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que la gestion de la société telle qu'elle ressort de l'examen desdits comptes et desdits rapports.

Par ailleurs l'assemblée générale prend acte qu'il n'y a pas de dépense somptuaire qui doivent être soumises à son vote tel que prévu par l'article 223 quater du code général des impôts.

En conséquence, elle donne quitus au président de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la décision du Président d'agréer monsieur Didier LEMEUR comme nouveaux actionnaires avec toutes les prérogatives de droits et d'obligations attachées aux actions, y compris celle de toucher l'éventuel dividende s'il y en avait.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, sur la proposition du président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit la somme d'un montant de 576 396 €, de la manière suivante :

Résultat de l'exercice	576 396,00 €
Report à nouveau	1 844 711,00 €
Montant distribuable	2 421 107,00 €

Qu'elle réparti comme suit :

Affectation à la réserve légale	-
Affectation à la réserve générale	-
Dividende aux actionnaires	175 000,00 €
Dont auto-détention	2 187,50 €
Report à nouveau	2 248 294,50 €

La société auto-détenant 50 actions d'AAMSET, la somme correspondant aux dividendes pour ces actions ne sera pas versée et sera affectée au compte « Report à nouveau ».

RC
MR 118

En conséquence, elle fixe le dividende à 43,75 € par action pour les 3950 actions entièrement libérées composant le capital. Il sera mis en paiement le 1er septembre 2023.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que notre société a procédé à des distributions de dividendes au titre des 3 derniers exercices tel que suivant :

- 2019 : 75 000 euros
- 2020 : 100 000 euros
- 2021 : 150 000 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits des présentes à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 15 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.



RR
MR NJ



AAMSET

Société par actions simplifiée au capital de 400 000 €

Siège social : 5 rue Ambroise Thomas – 75009 PARIS

R.C.S. PARIS B 443 399 613

T +33 1 55 73 21 55 | direction@aamset.com

certifié conforme

RRAD

ASSEMBLEE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 29 06 2023

TEXTE DES RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION

Après avoir entendu le rapport de gestion du président, l'assemblée approuve les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que la gestion de la société telle qu'elle ressort de l'examen desdits comptes et desdits rapports.

Par ailleurs l'assemblée générale prend acte qu'il n'y a pas de dépenses somptuaires qui doivent être soumises à son vote tel que prévu par l'article 223 quater du code général des impôts.

En conséquence, elle donne quitus au président de son mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la décision du Président d'agréer monsieur Didier LEMEUR comme nouveaux actionnaires avec toutes les prérogatives de droits et d'obligations attachées aux actions, y compris celle de toucher l'éventuel dividende s'il y en avait.

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale, sur la proposition du président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit la somme d'un montant de 576 396 €, de la manière suivante :

Résultat de l'exercice	576 396,00 €
Report à nouveau	1 844 711,00 €
Montant distribuable	2 421 107,00 €

Qu'elle réparti comme suit :

Affectation à la réserve légale	-
Affectation à la réserve générale	-
Dividende aux actionnaires	175 000,00 €
Dont auto-détention	2 187,50 €
Report à nouveau	2 248 294,50 €

RR



AAMSET

Société par actions simplifiée au capital de 400 000 €

Siège social : 5 rue Ambroise Thomas – 75009 PARIS

R.C.S. PARIS B 443 399 613

T +33 1 55 73 21 55 | direction@aamset.com

La société auto-détenant 50 actions d'AAMSET, la somme correspondant aux dividendes pour ces actions ne sera pas versée et sera affectée au compte « Report à nouveau ».

En conséquence, elle fixe le dividende à 43,75 € par action pour les 3950 actions entièrement libérées composant le capital. Il sera mis en paiement le 1er septembre 2023.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que notre société a procédé à des distributions de dividendes au titre des 3 derniers exercices tel que suivant :

- 2019 : 75 000 euros
- 2020 : 100 000 euros
- 2021 : 150 000 euros

QUATRIÈME RESOLUTION.

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits des présentes à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.



AAMSET

Société par actions simplifiée au capital de 400 000 €

Siège social : 5 rue Ambroise Thomas – 75009 PARIS

R.C.S. PARIS B 443 399 613

T +33 1 55 73 21 55 | direction@aamset.com

RAPPORT DE GESTION SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article 223-26 de la loi du 24 juillet 1966 et aux dispositions statutaires, nous vous avons réuni en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, pour vous inviter à statuer sur les comptes annuels de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2022 et sur toutes questions accessoires.

Vous avez eu connaissance, dans les délais impartis, de tous les documents dont la loi prévoit la communication.

Les questions à débattre se présentent de la manière suivante.

1 - SITUATION DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE

Le chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice s'est élevé à 5 667 930 euros contre 4 872 727 euros l'an dernier. Le résultat de l'exercice se traduit par un bénéfice de 576 396 euros contre 620 107 euros l'an dernier.

Le chiffre d'affaires est en augmentation de 16 % par rapport à l'année précédente et le résultat net en baisse de 7 %.

Il convient de noter que la trésorerie à fin 2022 était de 2 458 988 euros, en importante hausse par rapport au dernier exercice (1 972 715 euros).

2 - EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LE 31 DECEMBRE 2022

L'année 2022 a été l'année des 20 ans d'AAMSET. Plusieurs événements ont été organisés pour célébrer cet anniversaire, qui ont été réussis, tant pour l'équipe interne que pour les clients et les partenaires qui ont été invités.

Dans le même temps, plusieurs départs d'anciens collaborateurs sont survenus dans le courant de l'année, et ont été l'occasion d'un renouveau avec l'arrivée de plusieurs nouveaux. Par ailleurs, le poste d'administration des ventes a été réouvert à Paris et pourvu avec succès. Un nouveau chapitre s'ouvre alors pour la décennie à venir.

L'activité est encore et toujours bien soutenue, ce qui se ressent dans le développement du chiffre d'affaire. L'établissement de Grenoble ne fait pas exception, avec les dépassements des barres symboliques des 700 000 euros de CA et des 300 000 euros de marge commerciale.

3 - EVOLUTION PREVISIBLE

L'année 2023 sera l'année de la confirmation de cette nouvelle équipe, avec une nouvelle répartition des rôles, une équipe plus étoffée à Grenoble, et la poursuite du développement de l'activité principale.

RR

Dans le même temps, dans la poursuite du recentrage de l'activité, l'année 2023 marquera la fermeture progressive du pôle d'activité Web et multimédia, au travers du départ et de l'éloignement des collaborateurs qui animent au quotidien ces activités plus spécifiques.

4 - RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Il a été poursuivi, au cours de l'exercice, des développements informatiques pour améliorer notre outil de production, développements qui devraient se poursuivre en 2023.

5 - LISTE DES MANDATS EXERCES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX

Rodolphe RATIÉ :

- Président d'AAMSET Management.

Sébastien EBBO :

- Directeur Général d'AAMSET Management.

6 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

À ce jour AAMSET, détient 7 591 parts sociales de la Banque coopérative Caisse d'Epargne et de Prévoyance Ile-de-France - 26/28, rue Neuve Tolbiac – CS 91344 – 75633 Paris Cedex 13, soit un montant total de 151 820,00 €, dont le détail de souscription est le suivant :

- 16/10/2017 : souscription de 5000 parts sociales pour un montant de 100 000 €
- 04/06/2019 : souscription de 2500 parts sociales pour un montant de 50 000 €
- 29/09/2020 : souscription automatique de 91 parts sociales pour un montant de 1 820 €

7 - PARTICIPATION DES SALAIRES DANS LA CAPITAL SOCIAL (au 31/12/2022)

AAMSET Management (Rodolphe RATIÉ + Sébastien EBBO) : 3 313 actions de 100 euros

Mathias RATIÉ : 384 actions de 100 euros

Mike JOURDREN : 253 actions de 100 euros

8 - AUTODETENTION

Suite au rachat par AAMSET des actions d'Abdelmounime AMAR qui a eu lieu fin 2020, il restait 34 actions auto-détenues qui arrivaient en fin de validité. AAMSET Management a donc racheté ces actions fin 2022. AAMSET possède toujours 50 actions auto-détenues, qui sont issues du rachat des actions de Naguy SALEH survenues courant 2022.

9 - METHODES D'EVALUATION ET FORMES DE PRESENTATION DES COMPTES

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022 et dont nous allons vous donner lecture complète, ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes d'évaluation, conformes aux dispositions en vigueur, que les années précédentes.

10 - RAPPELS DIVERS

10-1 Frais généraux

Aucune réintégration de frais généraux dans les bénéfices imposables par application de l'article 39-4 du Code Général des Impôts n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

10-2 Dividendes

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que notre société a procédé à des distributions de dividendes au titre des 3 derniers exercices tel que suivant :

- 2019 : 75 000 euros
- 2020 : 100 000 euros
- 2021 : 150 000 euros

11 - AFFECTATION DU RESULTAT

L'affectation des résultats que nous vous proposons est conforme à la loi et à nos statuts.

L'assemblée générale, sur la proposition du président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit la somme d'un montant de 576 396 €, de la manière suivante :

Résultat de l'exercice	576 396,00 €
Report à nouveau	1 844 711,00 €
Montant distribuable	2 421 107,00 €

Qu'elle réparti comme suit :

Affectation à la réserve légale	-
Affectation à la réserve générale	-
Dividende aux actionnaires	175 000,00 €
Dont auto-détention	2 187,50 €
Report à nouveau	2 248 294,50 €

La société auto-détenant 50 actions d'AAMSET, la somme correspondant aux dividendes pour ces actions ne sera pas versée et sera affectée au compte « Report à nouveau ».

En conséquence, elle fixe le dividende à 43,75 € par action pour les 3 950 actions sur 4000, AAMSET en ayant 50 en auto-détention.

Nous vous proposons une mise en paiement le 1er septembre 2023.

12 - CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 227-10 DE LA LOI SUR LES SOCIETES COMMERCIALES

Aucune convention nouvelle au cours de l'exercice 2022 est à signaler.

13 - ETAT DU SOLDE DES DETTES A L'EGARD DES FOURNISSEURS

Selon le décret n° 2008-1492 du 30 décembre 2008, les sociétés doivent publier dans leur rapport de gestion la décomposition à la clôture des deux derniers exercices du solde des dettes à l'égard des fournisseurs, par date d'échéance (Code de com., art. D 441-4 nouveau).

En ce qui concerne notre société, la dette fournisseur est à 30 jours.

14 - PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

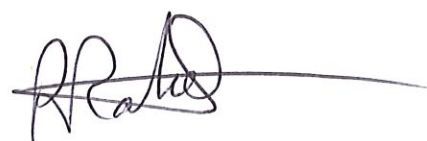
Nous allons maintenant vous présenter plus en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation.

Ceci exposé, nous sollicitons votre quitus pour notre gestion et notre administration au cours de l'exercice écoulé.

En outre nous vous rappelons qu'en vertu de l'article L 232-22, il est fait obligation d'effectuer au Greffe du Tribunal de commerce le dépôt des documents prévus à savoir :

- le bilan, le compte de résultat et l'annexe ;
- le rapport de gestion du directoire ;
- la proposition d'affectation des résultats adoptée par l'Assemblée Générale.

Fait à Paris, le 14 juin 2023



AAMSET Management
Président